

3**Site d'école WordPress du Rectorat de Dijon
Rédaction d'un article avec insertion d'images****0. Taille des images à insérer :**

L'[accueil du tableau de bord](#) indique l'espace disque autorisé et le pourcentage utilisé.

Objectif : adapter la taille des images au mode d'affichage sur le site.

Le réglage Imsanity du blog permet un redimensionnement automatique des images envoyées sur le site : **choix entre 2 tailles prédéfinies selon la façon d'envoyer les images sur le site.**

- **Bouton + Créer / Fichier Média** : les fichiers envoyés auront une taille maximum de 800 px de large ou de haut. Cela correspond aux [images des galeries](#).

- **Bouton + Créer / Article puis bouton Ajouter un média** : les fichiers envoyés auront une taille maximum de 640 px de large ou de haut. Cela correspond aux [images insérées directement dans un article](#).

Remarque 1 : le redimensionnement par Imsanity lors de l'envoi d'un lot important de photos est lent. Il est toujours possible de redimensionner dans Photofiltre* ou Image Resizer* AVANT d'envoyer les images sur le site. (Conseillé si envoi d'un grand nombre d'images)

Attention de choisir le mode **Bouton + Créer / Fichier Média** pour envoyer les images pré-redimensionnées en 800x600px sinon elles seront réduites en 640x480 par Imsanity.

Remarque 2 : les images plus petites que 800x600 px ou 640x480 px ne sont pas « agrandies » par Imsanity. Elles conservent leur taille d'origine.

Remarque 3 : configuration de l'outil Imsanity (Administrateur du site) : cf fiche 9 réglages.

(*) Documentation sur le traitement de l'image sur le site de circonscription

1. Ajout d'images dans un article :

- Créer un nouvel article.
- Cliquer sur le bouton **Ajouter un média**
- **Dans la fenêtre de la bibliothèque**, cliquer sur l'onglet **Envoyer des fichiers**.
Glisser-déposer dans l'encadré en pointillés les images sélectionnées dans le dossier source.
Cliquer sur **Insérer dans l'article**.

La sélection multiple est possible avec la touche CTRL (ou la touche MAJ)

Les images ainsi envoyées sur le site ont une taille maxi de 600px.

Mise en page de l'image insérée dans l'article :

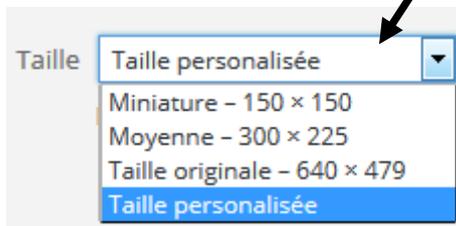
L'insertion d'images dans le corps d'un article ne rend pas toujours aisée la mise en page du texte entre les images.

Après insertion de l'image dans l'article, cliquer dessus pour afficher la barre d'outils image :



Encadré Légende : à compléter pour affichage sous l'image.

Taille de l'image : à choisir parmi les tailles proposées.



Si vous souhaitez avoir l'image et le texte dans 2 colonnes, il est possible d'insérer un tableau.
(Menu Tableau / insérer / choisir le nombre de colonnes et de lignes)

Il est ensuite possible d'ajouter/supprimer des lignes et des colonnes, de fusionner des cellules.

2. Insertion d'une galerie d'images sous l'article :

Il est possible de créer une galerie d'images : les images sont miniaturisées dans l'article mais en cliquant sur l'une des vignettes, on ouvre un diaporama des images de la galerie.

Etape 1 : Ajouter les images de la galerie directement dans la bibliothèque SANS passer par la création d'un article : **Bouton + Créer / Fichier Média**

Les images ainsi envoyées sur le site auront une taille maxi de 800x600px.

Etape 2 : Création de la galerie dans l'article.

- Créer un article.
- Cliquer sur le bouton **Ajouter un média**.
- **Dans la fenêtre de la bibliothèque**, cliquer sur **Créer une galerie** dans le menu de gauche.
- Sélectionner les images envoyées sur le site à l'étape 1.
- Cliquer sur **Créer une nouvelle galerie** en bas à droite.

On peut légender chaque image : encadré Légende à compléter dans les propriétés de l'image : dans la bibliothèque, cliquer sur l'image et compléter dans la partie droite puis Enregistrer.

Les vignettes images créées ont toutes la même taille, ce qui peut nuire à l'affichage de certaines (par exemple l'autruche ci-dessous a la tête coupée).

Un clic sur une image lance le diaporama des images de la galerie.



un chacal



un oiseau



une autruche

Réglages de la galerie : accessibles par le bouton crayon après avoir cliqué sur les vignettes.

Choix du nombre de colonnes et de la taille des miniatures :

Ne pas hésiter à augmenter le nombre de colonnes pour réduire en proportion le nombre de lignes de miniatures. (exemple : galerie de 12 photos, 6 colonnes sur 2 lignes)

Remarque :

Il est possible d'ajouter plusieurs galeries dans un même article. La galerie s'insère à l'endroit où se trouve le curseur dans le corps de l'article au moment où l'on clique sur « Ajouter un média ».

3. Le droit à la vie privée et les droits d'auteur

Obligation d'avoir l'accord des responsables légaux des élèves pour :

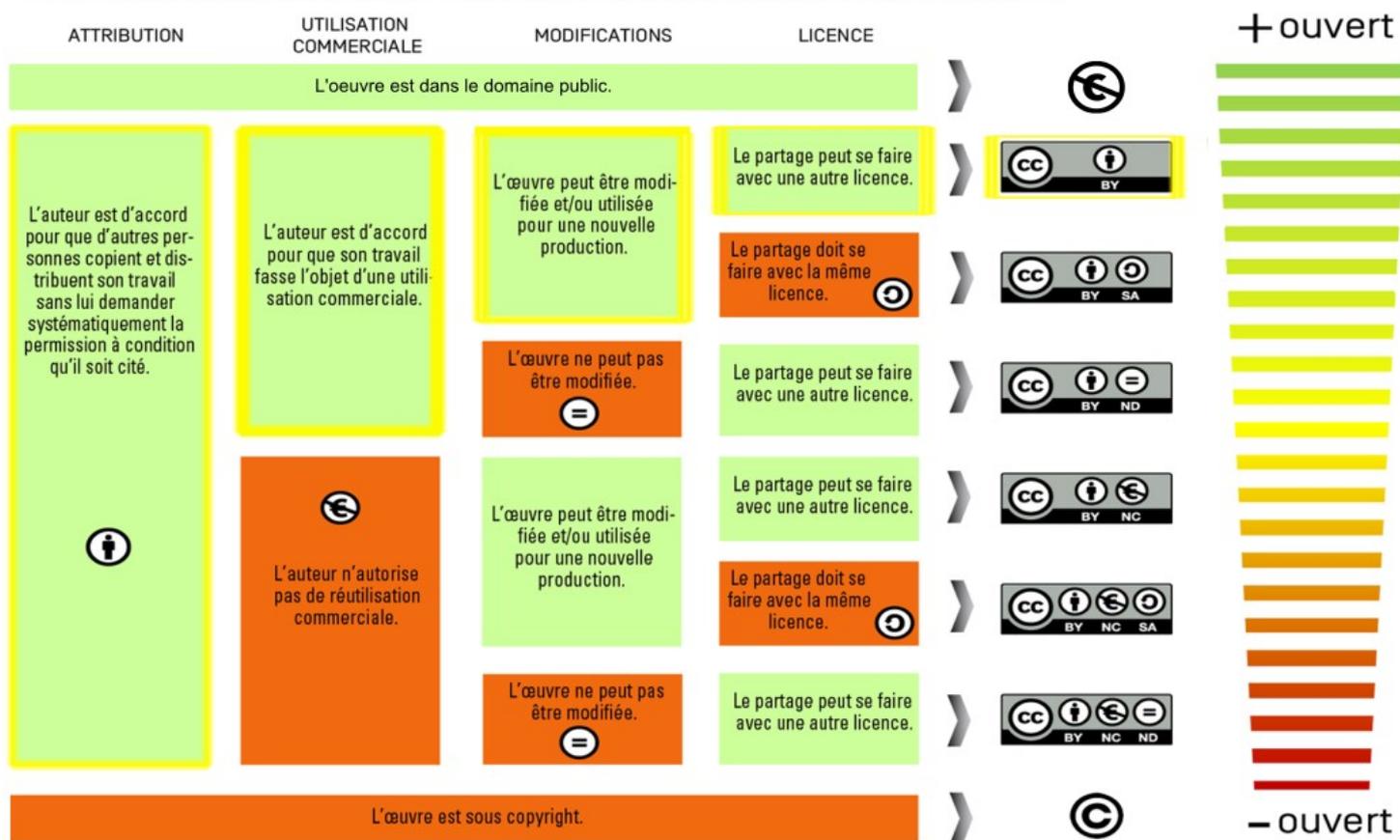
- Publier la photo d'un élève sur le site.
- Publier tout type de production individuelle (dessin, texte, enregistrement audio)

Les productions réalisées par plusieurs élèves (minimum 2) sont collectives et ne sont donc pas soumises aux droits d'auteur.

Obligation de vérifier les droits d'auteur des images téléchargées sur internet et de citer la source.

- détail de la licence très explicite sur Wikipédia.
- Traduction des sigles de licences CC :

Comment attribuer ou utiliser une licence Creative Commons ?



D'après Frédérique Bordignon (<https://carnetist.hypotheses.org/76>)

